



Projets des résolutions

Assemblée Générale Ordinaire du 14 décembre 2024

1ère Résolution : Compte-rendu d'Activités 2023-2024

En application des dispositions légales et après avoir pris connaissance de l'avis du comité directeur de l'Avenir d'Amboise Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'adopter le compte-rendu d'activités 2023-2024 présenté.

2ème Résolution : Compte de résultat et Bilan financier 2023-2024

Après avoir pris connaissance du rapport de gestion présenté par le comité directeur de l'Avenir d'Amboise Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les comptes de l'exercice clos au 31/08/2024 tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que leurs opérations traduites dans ces comptes. En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

3ème Résolution : Affectation du résultat de l'exercice 2023-2024

Après avoir pris connaissance de l'avis du comité directeur de l'Avenir d'Amboise Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2023-2024 comme suit : dans le compte « autres réserves » - **4 328,75 €**

4ème Résolution : Budget prévisionnel 2024-2025

En application des dispositions légales et après avoir pris connaissance de l'avis du comité directeur de l'Avenir d'Amboise Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'adopter le budget prévisionnel de l'exercice 2024-2025.

5ème Résolution : Délégation de pouvoir

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs aux porteurs de copies et extraits certifiés conformes des procès-verbaux de la présente réunion pour accomplir toutes les formalités légales et administratives de publication.